

La semaine dernière, le vendredi 14/11, une délégation régionale UFAP est venue à la rencontre des agents du SPIP de la Maison d'arrêt de Lyon-Corbas.

Nous tenons à remercier tous les personnels pour leur bon accueil et pour la qualité de nos échanges.

Les agents souffrent des charges de travail exponentielles et des cadences intolérables, conséquence directe de la surpopulation carcérale. Celle-ci est criante à Corbas où l'on **approche les 1200 détenus avec un taux d'occupation dépassant les 175%**. Malgré l'adversité, il se dégageait un esprit positif de l'équipe du SPIP notamment en raison de l'arrivée des nouveaux renforts. Ce bon état d'esprit et cette dynamique attestent de la capacité de résilience des acteurs de terrain capables de faire face aux conditions de travail délétères.

Dans ce contexte d'abattage, les agents restent fragilisés et les risques psychosociaux sont au plus haut. Ces conditions de travail hyper dégradées traduisent le laisser-aller de nos dirigeants face aux effets cumulés de la surpopulation carcérale et de la crise RH qui frappent tous les établissements.

Le système carcéral est en train de splitter, la MALC en est un exemple frappant.

➤ Les agents du SPIP nous ont souligné la difficulté d'assumer les missions du cœur de nos métiers alors que la crise RH des personnels de surveillance a des conséquences concrètes sur la tenue des entretiens au quotidien. Assurer le suivi au quotidien des personnes qui leur sont confiées, répondre aux demandes, aux exigences liées à la réinsertion et à la préparation à la sortie ou travailler pour prévenir la récidive font figure de missions impossibles avec l'annulation et le report fréquent des entretiens en l'absence de surveillant « activité » garant du bon fonctionnement des mouvements et du déroulement des entretiens pour le SPIP.



➤ Lors de cette visite, la détresse des agents du Pôle Courte Peine nous a paru manifeste. Imposé à la hussarde par le DFPIP et contre l'avis de la majorité des OS représentative en 2022, ce pôle est un échec patent. Les agents ont souligné l'absence de sens de leurs interventions qui se réduisent à une gestion des urgences et à un jonglage entre les différentes permanences (MO / MF). Ils sont phagocytés par la gestion éphémère des situations individuelles impactant et expliquant le nombre limité des prises en charge collective, celles-ci étant pourtant au cœur du projet initial. Ils se sentent isolés et peu inclus aussi bien en MO qu'à la MALC. Réduits bientôt à 6 CPIP, comme ils sont en perpétuel mouvement, la pose des congés est un réel casse-tête et leur agenda est souvent imposé et ne laisse place à aucune autonomie. Même les jours de pose du télétravail sont parfois imposés sans concertation aux agents.

L'UFAP UNSa Justice milite pour l'arrêt de ce Pôle Courte Peine depuis sa création.

Il est synonyme de souffrance pour les agents et il est un désastre pour la qualité de la prise en charge de nos publics. Nous poursuivrons cette lutte pour son abrogation et nous préconisons à la place un pur renforcement du MO et du MF du SPIP de Lyon, ce qui apportera un soulagement concret pour les équipes. En outre, les agents nous ont souligné que la règle de mobilité interne des 2 ans pour postuler sur un poste ne serait plus respectée, renforçant l'aspect « mouvoir » du Pôle.

➤ La question du télétravail est une problématique revenue dans nos échanges. Le nombre de jours de télétravail, leur possibilité de pose est à géométrie variable, elle semble être à « la tête du client ». Comme en MO du SPIP de Lyon, le DFPIP et ses cadres s'assoient sur les textes et la circulaire du Ministère de la Justice du 23/02/2024 qui est la seule à donner le LA depuis l'abrogation de la note du télétravail en SPIP qui était déjà moins restrictive que la pratique au SPIP du Rhône... **Cet irrespect et ce mépris des textes font désordre au sein d'une institution du Ministère de la Justice !!!**

Et finalement, comme fil rouge de notre visite, nous retenons le désir d'avènement d'un management horizontal, participatif, à l'écoute et adapté aux besoins des agents, dans notre administration déboussolée. **L'UFAP UNSa Justice** sera notamment vigilante sur le projet en gestation du Pôle Prévenu/Condamné et de l'évolution du mode de prise en charge des arrivants, les aspirations du personnel devront être entendues !!!

Surpopulation carcérale, respect du dialogue social, arrêt du Pôle Courte Peine, organisation du télétravail, projet du pôle prévenus/condamnés et évolution de la prise en charge des arrivants, reconnaissance et défense de tous les personnels travaillant de fait en mode dégradé, L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon continuera de porter les intérêts des personnels à tous les niveaux de la hiérarchie interrégionale. Et il y a du pain sur la planche à la MALC...

L'UFAP UNSa Justice, AGIR POUR NE PLUS SUBIR !!!

Pour **L'UR UFAP UNSa Justice** de LYON :

Nadia CHEKHAD, Florian ROUSSET, Secrétaires Généraux, Dorothee STEENACKERS, Saïda ZOGHLAMI & Corinne SIMONEAU représentantes locales du SPIP 69.